

Inventorier une collection d'objets

par Jean Engelking

Dresser un inventaire, c'est souvent la tâche que le collectionneur relègue pour les temps creux, qui n'arrivent jamais. Pourtant c'est bien utile et, avec un outil informatique de base, c'est beaucoup moins fastidieux à établir que jadis sur papier.

Making an inventory is often the item left by the collector for the off work times, which never happen. However, doing this job is very useful and, less tedious with a basic software than formerly on paper files.

Pourquoi faire un inventaire ?

Si vous avez eu l'occasion de rendre visite à des collectionneurs privés, peut-être avez-vous eu l'audace de leur demander « Combien d'appareils de la marque Machin possédez-vous ? » ou encore : « Auriez-vous un poste équipé du fameux composant Truc ? »... et de constater la mine défaite de votre interlocuteur : « Il faudrait que je recherche... ». C'est que l'inventaire détaillé, c'est ce que l'on laisse pour la fin, quand il n'y a plus rien d'autre à faire, c'est toujours la priorité la plus basse sur l'échéancier.

Et pourtant, cela rend de grands services, à condition de le tenir à jour. Voyons-en quelques-uns :

Caractéristiques essentielles									
Ref.	Année-modèle	Pays	Famille	Marque	Modèle	Surnommé	Conception Générale	Alimentation	Composants principaux
4	1924	F	Radio à Lampes	PERICAUD	Radio Secteur Universel		Déetectrice à réaction, couplage dans la porte	Continu et Alternatif	4 lampes à chauffage direct 2,5 V et 2,5 A alternatif
47	1927	F	Haut-Parleur	C.F.T.H.	licence Rice-Kellog		Dynamique à excitation. Suspension arrière par 3 fils réglables à 120 degrés	Excitation	
54	1954	CH	Enregistreur	KUDELSKI	Nagra II		Support : bande magnétique 1/2 pouce Electronique à lampes, entraînement à ressort. Monopiste, 38 cm/s	Piles	
57	1935	F	Microphone	TELWA			Electrostatique, préampli incorporé à 2 tubes	Continu	
64	1933	CH	Lecteur de disques	THORENS			78 tours / min, moteur asynchrone, lecteur à palette mobile	Secteur alternatif	
113	1895	F	Téléphone	S.I.T.	Berthon Ader	Lyre	Appareil de table à combiné Berthon Ader Appel par bouton poussoir Sonnerie externe	Piles locales	

Figure 1.

■ Communiquer

Faire connaître les objets et leurs caractéristiques à toutes les personnes susceptibles de s'y intéresser. Le premier bénéficiaire sera naturellement le « gérant » de la collection qui va être amené à découvrir ses propres pièces grâce à cet inventaire.

■ Classer, trier, rapprocher

La mise en évidence des points communs ou des évolutions entre les différentes pièces va permettre :

— de dégager des thématiques : veut-on exposer les appareils par date, ou par marque, ou par fonction (radio, tourne-disques...), ou par destination (matériel professionnel ou grand public), etc. ? On pourra facilement simuler plusieurs cas et en choisir un ;

— de repérer des similitudes utiles pour la restauration et le dépannage.

■ Étiqueter

En extrayant une partie des informations contenues dans l'inventaire, on pourra fabriquer des étiquettes claires et homogènes.

■ Disposer, stocker

Au-delà des choix thématiques déjà vus, pour disposer agréablement et efficacement les objets, il faudra tenir compte de leurs dimensions et formes : si l'inventaire contient ces informations, il pourra aider à simuler plusieurs possibilités de placements. Et si on ne dispose pas d'assez de place pour tout exposer, on pourra savoir facilement le cubage à prévoir dans les réserves.

■ Valoriser

Ce peut être la valeur marchande à un moment donné, mais aussi une cote plus personnelle...

■ Gérer les restaurations successives

Entre l'état dans lequel arrive un appareil et celui dans lequel on voudrait qu'il soit il y a souvent un écart ! L'inventaire peut permettre :

- de mémoriser l'état initial et chacun des états successifs. Il peut y avoir des cas où on fait une erreur de restauration (mauvais schéma, par exemple) et où il faudrait revenir en arrière ;

- de planifier les travaux de restauration, en affectant des priorités et en regroupant des travaux similaires (vernissage, etc.).

Cas d'une collection d'objets scientifiques ou industriels : quelles « propriétés » noter ?

Après ces quelques réflexions théoriques, je voudrais vous donner la liste des « propriétés » que j'ai personnellement retenues pour une collection qui comprend des téléphones, des récepteurs de radio, des appareils « BF » et tous les accessoires qui s'y rapportent. Je traiterai livres et documentation dans un chapitre séparé.

■ Identifiant

Il faut commencer par affecter un numéro unique à chaque pièce, sans vouloir faire dire quelque chose à ce numéro (éviter par exemple de mettre des lettres pour désigner une famille — du genre « TEL 001 » — car ces codifications finissent bien

souvent dans des impasses, on l'a vu avec nos plaques d'immatriculation !).

■ **Caractéristiques essentielles** : celles que l'on voudrait retenir pour mettre sur les étiquettes ou les panneaux explicatifs :

- *année-modèle* : l'année où ce modèle a commencé à être commercialisé ;

- *pays d'origine* : pays où se situe le siège social du fabricant (on pourrait également ajouter « pays de fabrication », si elle est différente, mais plutôt dans la rubrique « caractéristiques secondaires ») ;

- *famille* : à choisir dans une liste fermée, pour permettre des tris ultérieurs. Nous avons utilisé : amplificateur audio, appareil de studio, électrophone, enregistreur, haut-parleur, lecteur de disques, microphone, radio à galène, radio à lampes, radio-phono, téléphone ;

- *marque* : enseigne commerciale (on pourrait également ajouter « raison sociale », en « caractéristiques secondaires ») ;

- *modèle* : tel qu'il apparaît sur les documents commerciaux ;

- *surnom* : tel que « boîte à jambon » ;

- *conception générale* : essayer d'être concis. Exemple : détectrice à réaction, couplage dans la porte ;

- *type d'alimentation* : liste fermée : sans, batteries, tous-courants, secteur alternatif ;

- *composants remarquables* : Exemple : lampe multiple Loewe ;

■ **Caractéristiques techniques détaillées ou secondaires** : celles qui vont permettre de distinguer cette pièce parmi d'autres très voisines :

- *date de fabrication* ;

- *tensions d'alimentation* : dans le cas des appareils sur batterie, inventaire de toutes les tensions nécessaires simultanément ;

- *référence constructeur* ;

- *n° de série* ;

- *complément de description* : Cette rubrique gagne beaucoup à



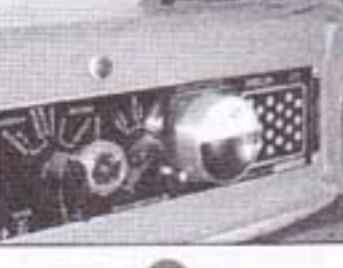

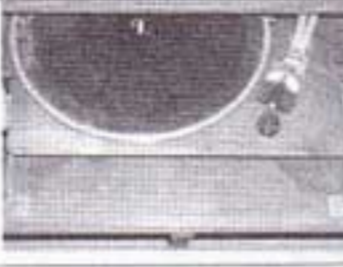

Caractéristiques techniques détaillées ou secondaires						
Date Fabric.	Tensions	Ref. Const.	N° Série	Complément de description	Illustrations	Accessoires
	2.5 V alternatif 80 V continu		6084	Lampes intérieures, mais visibles au travers d'un verre cathédrale Coffret noyer, grilles d'aération		Sel's "fond de panier" interchangeables N° 1, 3 et 3D. Manche ébonite
				H.P.. nu, saladier laqué noir		
1956			56 447	Mallette métallique		Sacoche cuir, manivelle
		22 55 A	743	Capsule sur gros tube cylindrique argenté		
	110 V			"Tiroir" à placer sous le récepteur radio. Plaqué chêne.		
1897				Socle matière moulée noire Colonne forme lyre Combiné : L 24 80 90, LT 2-00 Ecouteur supplémentaire : L 20 94 17		

Figure 2.

Données physiques				Appréciation			Administration					
Haut. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Mass e (kg)	Esthét.	Intérêt Tech.	Cote	Date Entrée	Prix (€)	Origine	Propriét.	Localisation	
42	31	19	5,5	Joli	Except.	4	1975	30	Serge Bohain	J. Engelking	A2B2C	
38	38	28	9,5	Laid	Except.	4	1975	don	CGCT	J. Engelking	B1A3B	
12	42	32	8,5	Neutre	Except.	3	1974	don	G. Lehner, Studios Barclay	J. Engelking	B2E3C	
41	10	10	2,2	Neutre	Except.	4	1977	10	Puces	J. Engelking	B3A1D	
13	50	40	3,5	Neutre	Moyen	2	1965	3	Puces	J. Engelking	B1B3A	
41	21	16	4,2	Joli	Moyen	4	1977	échange	CIT	J. Engelking	A1B3B	

Figure 3.

être enrichie d'illustrations. On peut également y inclure des liens vers les pages web des sites spécialisés, comme celui du grand livre, ce qui évitera de recopier du texte et de « dire des bêtises » si on n'est pas absolument sûr de soi !

— **accessoires** : désignation des appareils qu'il était fréquent de trouver associés à celui décrit (ex. : haut-parleurs de la même marque...), des composants interchangeables associés (bobines, manche de manipulation, ...).

■ Description des états et des restaurations successives avec pour chaque état :

— **date** : d'achèvement de la tranche de travaux décrite ;

— **description des travaux d'entretien courant** : par exemple, quelles parties ont été nettoyées à fond (pour éviter de le faire trop souvent) ;

— **modifications effectuées** : par exemple, reprise du câblage conformément à la documentation d'origine. À compléter de préférence par schémas et photos ;

— **pièces restituées** : pièces qui étaient manquantes ou cassées et qui ont été remplacées par une copie ou une pièce récupérée sur une épave ;

— **défauts restants constatés** : par exemple, vis non d'origine qu'il faudrait remplacer etc. ;

— **désignation et localisation des documents de**

référence utilisés pour la restauration.

■ Données physiques

— **hauteur, largeur, profondeur** en centimètres ;

— **masse** (poids) en kilogrammes.

■ **Appréciations personnelles** : par exemple de 1 à 4, ou bien, plus « parlant ».

— **intérêt technique** : exceptionnel, bon, moyen, faible ;

— **intérêt esthétique** : joli, laid, neutre, spécial ;

— « cote d'amour ».

■ Données administratives

— **origine** : achat, don (nom du donateur), poubelle ;

— **date d'entrée** ;

— **prix d'achat** ;

— **propriétaire**, dans le cas où l'appareil est en dépôt ;

— **localisation sur les rayonnages** : exemple : pièce AA, travée 01, armoire AA, étagère 01, position AA, soit : AA01AA01AA.

Cas de la documentation technique « papier »

Lorsque nous avons commencé ce travail, nous n'avons pas trouvé de logiciel gratuit de gestion de bibliothèque ; sans doute serait-il possible aujourd'hui d'en utiliser un. Mais notre objectif était limité : savoir si un sujet donné était abordé dans l'un des documents présents et où. Voici donc les propriétés retenues. Seules celles qui sont différentes du cas précédent seront détaillées.

■ **Identifiant** : Il fallait pouvoir distinguer chaque chapitre de livre ou chaque article de périodique en créant à chaque fois une nouvelle ligne dans le tableau. Mais nous voulions aussi éviter d'avoir à recopier les éléments communs (titre du périodique, etc.). La solution adoptée est la suivante :

— **1^{er} niveau** : une ligne, dite « fiche mère » est d'abord créée pour chaque titre sans mentionner le détail du contenu des chapitres ou articles ; son identifiant est un numéro séquentiel, disons AAA.

— **2^e niveau** : pour les ouvrages en plusieurs tomes, les périodiques, etc., une ligne est ensuite créée pour chaque volume, avec son n° (ex. d'identifiant : AAA 1352).

— **3^e niveau** : chaque chapitre ou article est enfin décrit sous un identifiant qui commence par celui du titre (AAA) suivi, s'il y a lieu, du n° de volume, suivi d'un n° séquentiel. Ex. d'identifiant : AAA 1352 001.

Restauration N°1						Restauration N°2					
Date	Entretien courant	Modifs effectuées	Pièces restituées	Défauts restants	Localisation Doc.	Date	Entretien courant	Modifs effectuées	Pièces restituées	Défauts restants	Localisation Doc.
oct-77	nettoyage			Manque poignée de porte		janv-08	nettoyage				
janv-75	nettoyage	recentrage de la bobine				janv-08	nettoyage				
						janv-08	nettoyage				
						janv-08	nettoyage				
janv-75	nettoyage			Bobine coupée		janv-08	nettoyage				
oct-77	nettoyage		Ressort de rappel	manque : 2 vis de fixation du socle	Catalogue "Eliennot & Cie" p. 61	janv-08	nettoyage				

Figure 4.

Chaque ligne n'a besoin de porter que les informations propres à son niveau.

■ **Type de document** : sous ce terme, nous avons regroupé trois grandes familles :

- les livres ;
- les périodiques : revues, journaux, coupures de presse ;
- tout le reste : catalogues, classeurs, notices techniques ou commerciales (originaux ou copies), affiches, autres publicités.

Pour que la synthèse du contenu puisse permettre des recherches ultérieures, nous avons scindé la description de ce contenu en 3 niveaux :

1. Le thème du livre ou du titre (périodique), à choisir dans une liste fermée : science en général, physique-chimie, téléphonie, radio : théorie, cours, radio : vulgarisation, doc constructeur (hors schémas), pub., schémathèque, audio, doc audio constructeur (hors schémas), pub, documents d'époque (almanach, ...), sociétés, anniversaires, actualité (programmes, ...), documents sur histoire de la technique, collectionneurs ;

2. Le sujet principal, pour compléter la rubrique précédente ;

3. Pour chaque chapitre (livre) ou chaque **article** (périodique) :

- titre ;
- résumé ;
- auteur ;
- n° de page de début.

■ **Les données physiques** :

- date d'impression ;
- nombre total de pages ;
- type de reliure ;
- couleur principale de la couverture ;
- dimensions : hauteur, largeur, épaisseur, masse ;
- les données administratives.

Les facilités offertes par la micro-informatique

Si on possède un micro-ordinateur avec un outil « tableur », la mise en œuvre de ce qui précède sera beaucoup moins fastidieuse. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est ludique, mais du moins gratifiant puisqu'on pourra très rapidement faire des tris. Surtout, il sera toujours possible de corriger, modifier, compléter sans avoir à refaire ce qui a déjà été saisi.

À moins d'avoir une collection énorme, il ne sera pas nécessaire de recourir à un logiciel de gestion de bases de données comme « Access » : n'importe quel tableur

conviendra. Naturellement, ceux qui voudront introduire des champs avec choix fermés par menus déroulants devront faire quelques développements supplémentaires.

Pour produire des étiquettes, il suffira, après avoir défini le format souhaité, de compléter les champs par « publipostage » bureautique.

À titre d'exemple, les fig. 1 à 4 montrent quelques lignes du tableau que j'utilise pour le matériel et la fig. 5 une étiquette produite directement à partir de l'outil. ■

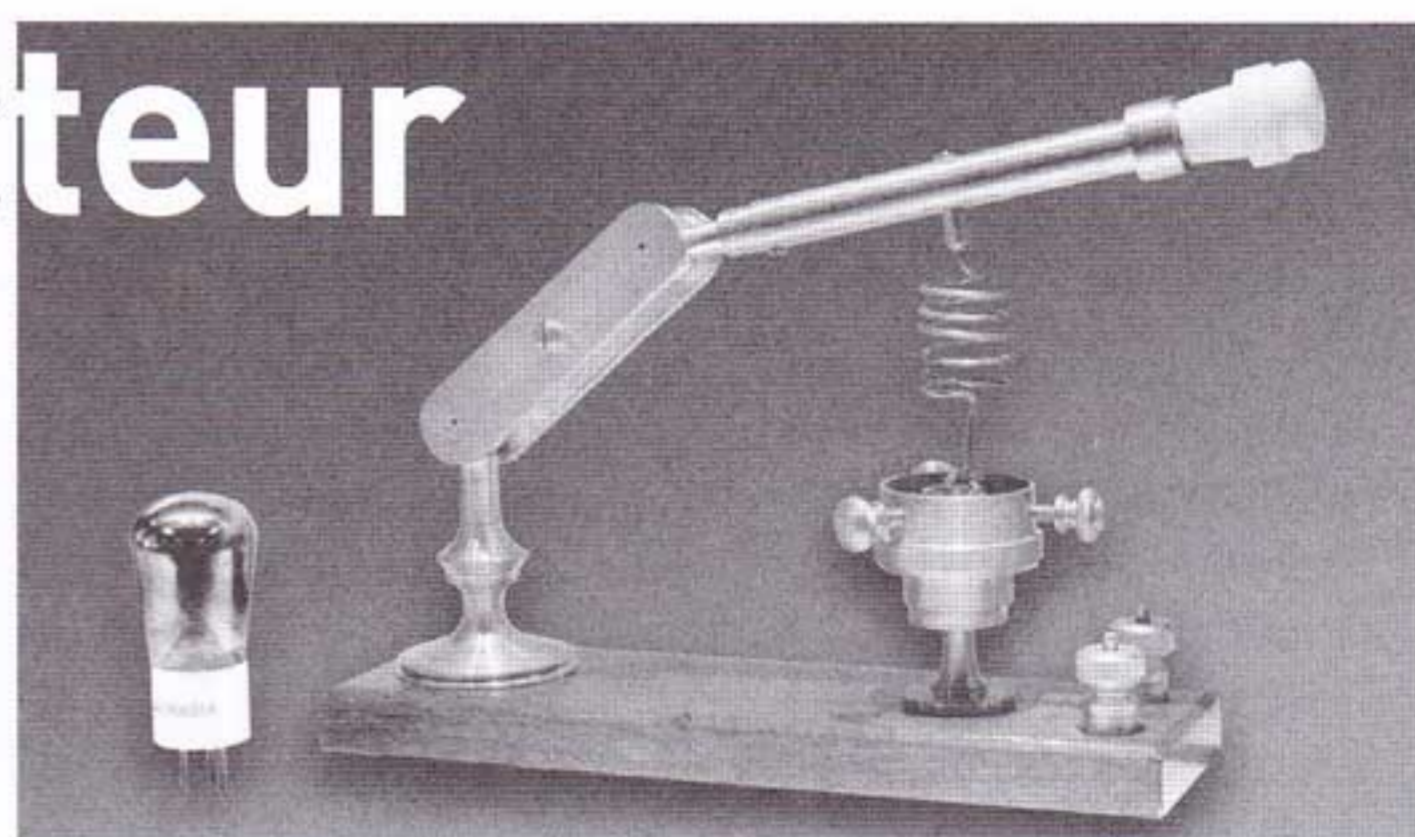
Année	1890	# 70	Pays : F
Famille	Téléphone		
Marque	Bert et d'Arsonval		
Modèle			
Surnommé			
Conception générale	Poste mural. Micro. à crayons de charbon, équilibrés par aimant, sous planchette. Appel par bouton poussoir.		
Alimentation électrique	Piles locales		
Composants principaux			

Figure 5.

Le Mégadétecteur

Cette réalisation unique représentée sur la photo de la 4^e de couverture est l'œuvre de Jacques Hildebert.

L'auteur qualifie son appareil de recyclage écologique. Il est composé pour l'essentiel de pièces de plomberie et d'ajusteurs en laiton qui ont été reprises et usinées sur un petit tour de maquettiste. Ainsi, le pied du chercheur est constitué de deux éléments de poignée de porte ancienne montés en opposition et assemblés au moyen d'une tige filetée de 8 mm passant à l'intérieur et se terminant par un écrou du côté socle et par une bille de laiton provenant de tringles à rideaux, cette dernière servant de première rotule du bras. Les deux pièces plates de 120 x 30 mm assemblant les deux rotules sont issues d'une plaque de laiton de 4 mm d'épaisseur. L'élément supportant le ressort de contact provient d'un filtre annulaire SHF 10 GHz adapté en ses bouts par des pièces filetées. Le ressort de diamètre 32 mm est une baguette de brasage. Le bouchon isolant est tiré d'un barreau de nylon de 35 mm.



La coupelle de 60 mm est une crépine de pompe d'arrosage revue et corrigée, son support est un élément distributeur de chauffe-eau. Les bornes et les vis de serrage de la galène sont tournées pour la circonstance. Le socle (300 x 92 x 24 mm) est en bois massif et provient d'une vieille planche à découper la viande... Le câblage est noyé dans le socle.

L'ensemble est composé de 44 pièces différentes, pèse 2 kg et fonctionne même en Ondes Courtes...